



REGLEMENT CHALLENGE AUGMENTATION DES LICENCIES CLUBS SAISON 2024/2025

1 - OBJECTIFS

- Augmentation du nombre de licenciés dans la ligue NPDC et les clubs.
- Assurer l'avenir des clubs et leurs pérennités
- Augmenter le nombre de jeunes licenciés
- Récompenser les clubs les plus dynamiques

2 - REGLEMENT

- Un classement des clubs ligue NPDC par club sera effectué à la fin de la saison sportive
- Il sera basé sur l'augmentation du nombre de licenciés au 31 août de l'année en cours par rapport au 31 août de l'année précédente.
- Un classement mensuel sera publié sur le site Internet de la ligue NPDC afin de suivre l'évolution du classement tout le long de l'année.
- Ce challenge est mis en place pour la saison 2024-2025
- Un nouveau club créé en cours de saison ne pourra pas participer au challenge la 1^{ère} année

3 - RECOMPENSE

A la fin de la saison sportive les dix premiers clubs la Ligue NPDC seront récompensés suivant les modalités suivantes :

- | | |
|---------------------------------|--|
| - Club classé 1 ^{er} : | un bon d'achat pour matériel de tir d'une valeur de 1000 € |
| - Club classé 2 ^{ème} | " " " 750 € |
| - Club classé 3 ^{ème} | " " " 500 € |
| - Club classé 4 ^{ème} | " " " 400 € |
| - Club classé 5 ^{ème} | " " " 350 € |
| - Club classé 6 ^{ème} | " " " 300 € |
| - Club classé 7 ^{ème} | " " " 250 € |
| - Club classé 8 ^{ème} | " " " 200 € |
| - Club classé 9 ^{ème} | " " " 150 € |
| - Club classé 10 ^{ème} | " " " 100 € |
- En cas d'égalité les clubs seront départagés par la progression des jeunes

4 - BUDGET VOTE POUR LA SAISON 2024/2025

Le Comité Directeur a voté un budget de 4000 € pour cette saison.

5 - RECONDUCTION DU CHALLENGE

Le challenge du nombre de licenciés des clubs pourra être reconduit pour les saisons suivantes sur décision du comité directeur.